



Réglementation des zones du P.P.R.N.
(Plan de Prévention des Risques Naturel prévisibles)

- Zone Non constructible
- Zone Constructible sous conditions
- Zone non réglementée par le P.P.R.N.

Echelle
0 100 200 m

Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de SAINT JEAN D'AULPS

ANNEXES SANITAIRES
VOLET : Eaux Pluviales

- Diagnostic -

Réseaux :

- Réseau hydrographique
- Réseau EP (diamètre) - Cours d'eau busé

Disfonctionnements :

- Avalanches
- Inondations

Divers :

- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour du PLU
- Zone Humide
- Zone boisée
- Talweg

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération de la Communauté de Communes en date du 9 février 2016 approuvant le projet d'élaboration du PLU de Saint-Jean d'Aulps.

La Présidente,
Jacqueline GARNIN

Date: Février 2016
Echelle: 1/8 000
Fichier: AS_EP_Jean-D'Aulps.dwg
Dessin: S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Alato, 57 rue Cassinade
74500 ANCIEN - CHAMOUX
Tel: 04.50.24.00.91 Fax: 04.50.01.08.23
www.nicot-consultants.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT